DEFITEC

GROUPE ÉLECTROGÈNE - ESSENCE

MANUEL D'UTILISATION
ET D'ENTRETIEN
(notice originale)

DEF 3500iE



RoHS COMPLIANT CE EURO 5

F IMPORTANT : Lire et comprendre ce manuel avant d'utiliser le groupe électrogène. Une mauvaise utilisation de cet appareil peut causer de graves blessures. Conserver ce manuel pour pouvoir le consulter ultérieurement.

1 IMPORTANTE: Leggere e comprendere questo manuale prima di utilizzare il generatore. L'uso improprio di questo prodotto può causare lesioni gravi. Conservare questo manuale per riferimenti futuri.

N BELANGRIJK: Lees en begrijp deze handleiding voor gebruik van de generator. Misbruik van dit product kunnen ernstig letsel veroorzaken. Bewaar deze handleiding voor toekomstig gebruik.

3 IMPORTANTE: Lea y comprenda este manual antes de usar el generador. El mal uso de este producto puede causar lesiones graves. Guarde este manual para referencia en el futuro.

q IMPORTANTE: Leia e entenda este manual antes de usar o gerador. Uso indevido deste produto pode causar ferimentos graves. Guarde este manual para referência futura.

AVANT PROPOS

INTRODUCTION

Nous vous remercions d'avoir choisi ce produit qui a été soumis aux contrôles les plus sévères afin d'en garantir la qualité. Toutes les précautions possibles ont été prises pour qu'il vous parvienne en parfaite condition. Si vous remarquiez toutefois la présence d'un problème, ou si vous avez besoin d'assistance ou de conseils, n'hésitez pas à contacter le service après-vente du magasin où vous avez effectué votre achat.

LA SÉCURITÉ AVANT TOUT

Avant d'utiliser cet appareil, les règles de sécurité fondamentales doivent être prises afin de réduire tout risque d'incendie, d'électrocution et de blessures. Il est important de lire le manuel d'instructions pour comprendre les limites, les applications et les dangers potentiels associés à ce produit.

GARANTIE DU PRODUIT

Ce groupe est garanti 2 ans ou 1000 heures de travail, soit un maximum de 2 h 30 par jour ou 84 h par mois. En cas de depassement, la garantie pourra etre dénonçée.
Cette garantie ne couvre pas les produits destinés à la location. Toute pièce jugée défectueuse dûe à un vice ou défaut de fabrication sera remplacée. La garantie ne donnera en aucun cas lieu à un remboursement ou à quelque indemnité que ce soit, directe ou indirecte. En outre, cette garantie ne couvre pas: les accessoires et consommables, la mauvaise utilisation du produit, l'utilisation à des fins professionnelles et frais de port et d'emballage retour de l'appareil ; ces derniers restent à la charge du client. Tout article envoyé en réparation en port dû sera refusé. La garantie sera automatiquement annulée si le produit a été modifié sans le consentement de la part du fabricant ou en cas d'utilisation d'accessoires non autorisés par le fabricant. Ce dernier décline toute responsabilité civile dérivant d'un emploi abusif de la machine ou non conforme aux instructions, au réglage et à l'entretien. L'assistance sous garantie ne sera accordée que si la demande est adressée au service après-vente agréé accompagnée d'une preuve d'achat. Aussitôt après l'achat du produit, nous vous conseillons de bien vouloir vérifier que le produit est intact et de lire attentivement les instructions avant l'utilisation.

Cette garantie vient s'ajouter à vos droits statutaires et ne les affecte d'aucune façon.

MISE AU REBUT DU PRODUIT

Conformément à la directive européenne 2012/19/CE relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) : lorsqu'il doit être mis au rebut car devenu inutilisable ou pour toute autre raison que ce soit, ce produit ne peut en aucun cas être traité comme le sont les ordures ménagères. Pour sauvegarder l'environnement et minimiser l'impact nocif sur l'environnement, suivre avec soin les procédures de recyclage ou la mise au rebut du produit, en le confiant à un centre local de ramassage des ordures ou à tout autre centre de traitement agréé. En cas de doutes, s'adresser aux autorités locales responsables de la collecte et du traitement, qui vous renseigneront concernant les solutions possibles au niveau du recyclage et/ou du traitement.



DOMAC est un pionnier de la distribution du gros outillages technique au grand public.

Filiale depuis 2017 du groupe **THERMADOR** (côté en bourse par EURONEXT), elle partage ses convictions et ses démarches en adéquation avec l'environnement.

Avec l'entrée dans ce groupe, **DOMAC** a pu bénéficier du regard avisé concernant l'importance de la RSE (Responsabilités Sociale des Entreprises) et ainsi développer des actions concrètes que le groupe a déjà préalablement mises en place.

Pour cela, différentes actions ont été mise en place dans les sociétés du groupe **THERMADOR**. Ces actions ont été découpées en 3 axes majeurs : environnemental, économique et social.

En ce qui concerne l'environnement, il a été mis en place des systèmes de récupération et traitement des eaux de pluie, la réduction de l'émission des déchets ou encore la sensibilisation à une baisse de l'utilisation des véhicules polluants.

Deux directives sont respectées :

- ROHS : Limite l'utilisation de 6 substances dangereuses
- REACH : Améliorer la protection de la santé et de l'environnement, renforcer les connaissances sur les substances chimiques et favoriser la communication entre les différents acteurs

EN MATIÈRE D'ÉCONOMIE, les clients et fournisseurs sont respectés dans notre processus. Le prix n'est pas l'unique critère de sélection d'un fournisseur, un soin tout particulier est apporté à la qualité des produits et des services, à leur réactivité et à leur transparence. L'intégralité des impôts du groupe sont payés en France. L'essentiel des fournisseurs asiatiques du groupe sont certifiés BSCI, c'est-à-dire qu'ils ont pour but d'améliorer les conditions sociales de travail des salariés chez les fabricants.

CONCERNANT LE SOCIAL, le point d'honneur est celui de l'égalité entre les hommes et les femmes que ce soit en matière de salaires ou de postes.

Cette préoccupation pour l'environnement a valu au groupe **THERMADOR** d'être classé 7ème en 2018 parmi les sociétés faisant plus de 150 millions d'euros de chiffre d'affaires pour leurs investissements dans le RSE.

Ce très bon classement incite à poursuivre les efforts faits dans ces trois axes mais aussi de mettre en place de nouvelles solutions. **DOMAC** est fier de s'engager auprès de ces actions pour une meilleure égalité, transparence et préservation de la nature.

DEFITEC est une marque déposée de la société **DOMAC**.

SOMMAIRE

SOMMAIRE

1. PICTOGRAMMES DE SÉCURITÉ 4

2. DESCRIPTION DE L'APPAREIL 6

3. CARACTERISTIQUES 8

4. CONSIGNES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ 9

5. VÉRIFICATIONS AVANT UTILISATION 13

6. COMPOSANTS ET COMMANDES 16

7. UTILISATION 18

8. ENTRETIEN / MAINTENANCE / TRANSPORT 22

9. RÉSOLUTIONS DE PROBLEMES 29

10. RÉSOLUTIONS DE PROBLEMES 30

11. VUE ÉCLATÉE GÉNÉRALE ET LISTE DES PIÈCES 31

12. CONDITIONS DE GARANTIE 35

13. CERTIFICATIONS 28



F PICTOGRAMMES DE SÉCURITÉ

	Danger : Agir avec prudence.		Attention : présence de courant électrique, risque de commotion électrique.
	Ne pas fumer et éviter toute présence de flamme à proximité du groupe électrogène et du bidon d'essence, lors du ravitaillement en particulier.		Ne pas enlever les protections des pieces en mouvement. Ne pas nettoyer, lubrifier ou réparer d'organes de l'appareil si celui est en marche.
	Lire attentivement et assurer vous de comprendre toutes les instructions de ce manuel avant utilisation.		Ne pas exposer le groupe électrogène aux agents atmosphériques (pluie, neige, grêle…). Ne pas laver au jet d'eau.
	Mise à la terre.		Attention : le moteur continue de tourner quelques secondes après son extinction. Assurez vous que le moteur ne peut pas démarrer avant d'intervenir.
	Le groupe électrogène est livré sans huile, veuillez à faire l'appoint avant de démarrer afin de ne pas endommager le moteur.		Si un incendie venait à se déclarer sur le groupe électrogène, utiliser un extincteur à poudre, classe ABC pour éteindre le feu.
	Respecter les distances de sécurité.		Ne pas utiliser dans des lieux exigus à l'intérieur d'un bâtiment. S'assurer qu'il est utilisé à l'extérieur ou à défaut dans un local ventilé ou pourvu de systèmes d'aération adéquats.
	Appareil bruyant. Utiliser un casque de protection si nécessaire lors d'une utilisation prolongée à proximité du groupe électrogène.		Gaz d'échappement toxiques Risque mortel
	Ne pas laisser un enfant sans surveillance autour de l'appareil		Le carburant est extrêmement inflammable et ses vapeurs sont explosives. Arrêter le moteur avant remplissage du réservoir. Nettoyer toute trace de carburant avec un chiffon.
	Attention : chaud, risque de brûlures.		Attention produit lourd. A transporter de préférence à deux personne
	Utiliser des gants et des lunettes de protection lors des opérations d'entretien		Les déchets des appareils électriques et électroniques (DEEE) ne doivent pas être jetés avec vos ordures ménagères. Déposer les dans un centre de recyclage des déchets local ou chez votre revendeur.
	Ne pas jeter d'eau sur l'appareil en cas d'incendie.		

ACCESSOIRES

F

ACCESSOIRES CONTENUS DANS L'EMBALLAGE

- 1 tournevis
- 1 clé à bougie
- 1 clé plate
- 1 câble 12 V avec pinces sur prise mâle allume-cigare
- 1 manuel d'instructions



CONSIGNES

- Retirez tous les matériaux d'emballage.
- Retirez les supports d'emballage et de transport restants (le cas échéant).
- Vérifiez qu'il ne manque rien dans le carton.
- Vérifiez que l'appareil, le cordon d'alimentation, la fiche d'alimentation électrique et tous les Accessoires n'ont pas subi de dommages au cours du transport.
- Conservez les matériaux d'emballage le plus longtemps possible jusqu'è la fin de la période de garantie. Jetez-les ensuite conformément à votre système de mise au rebut des déchets.

AVERTISSEMENT !

Les matériaux d'emballage ne sont pas des jouets ! Les enfants ne doivent pas jouer avec des sacs en plastique ! Il existe un risque de suffocation !

En cas de pièces manquantes ou endommagées, contactez votre revendeur.

F DESCRIPTION DES PIECES PRINCIPALES

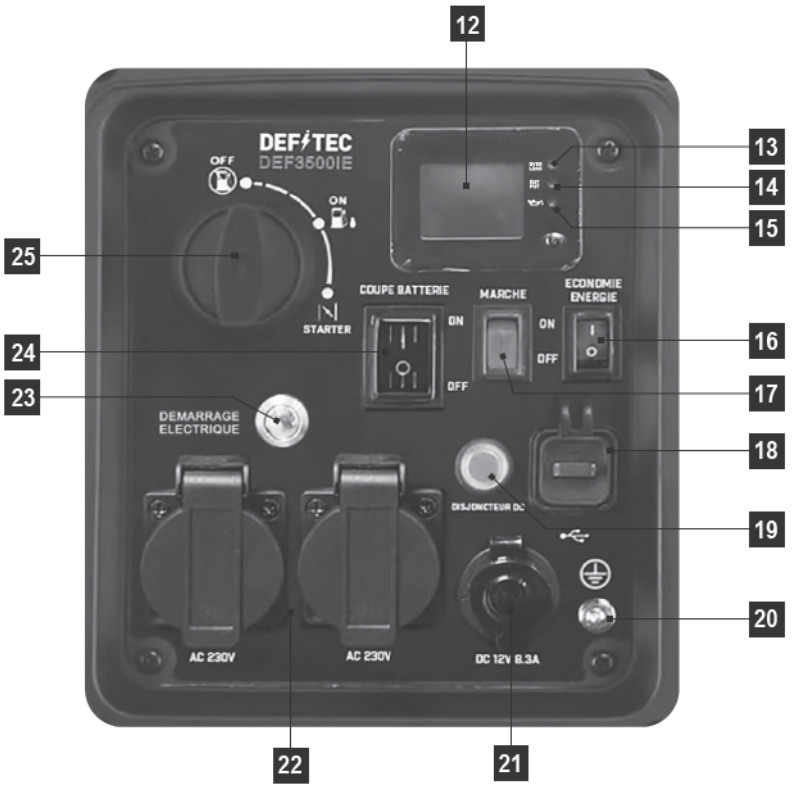
1



DESCRIPTION DES PIECES PRINCIPALES

F

2



1. Bouchon du réservoir de carburant
2. Poignée de transport
3. Lanceur de rappel
4. Roulettes de transport (x2)
5. Plots de maintien (x2)
6. Tableau de commande
7. Poignée “trolley” télescopique
8 Trappe d’accès à la bougie d’allumage
9. Trappe d’accès au réservoir d’huile
10. Echappement et pare-étincelles
11. Capot d’accès maintenance
12. Multimètre digital
13. Témoin surcharge
14. Voyant de fonctionnement 230 V - AC
15. Témoin de manque d’huile
16. Interrupteur marche “ÉCO”
17. Prise 12 V DC type allume cigare femelle
18. Prises USB A + USB C
19. Disjoncteur circuit 12 V DC
20. Raccordement à la terre
21. Prise 12 V DC type allume cigare femelle
22. Prises 230 V - 16 A - NF
23. Bouton pour démarrage électrique
24. Interrupteur coupe batterie
25. Commutateur de démarrage

F CARACTÉRISTIQUES

	MODÈLE	DEF 3500IE
GÉNÉRATRICE	Type	GK3500iSE
	Régulateur de tension	INVERTER - PURE SINUS
	Puissance MAX	3400 W
	Puissance continue nominale (COP)	3200 W
	Tension AC assignée	230 V
	Fréquence	50 Hz
	Phases	Monophasé
	Facteur de puissance	cos φ = 1
	Degré de protection	IP23M
	Sortie DC	12 V DC - 8,3 A
	Sortie USB	5V3.6A
MOTEUR	Modèle Moteur	160Vi
	Type	INVERTER 4 TEMPS - OHV
	Cylindrée	163 cm^3
	Puissance moteur maxi	5,4 HP max @ 4200 rpm
	Carburant	SP98 (E5) / SP95E10 (E10)
	Capacité du réservoir de carburant (litres)	8 litres
	Autonomie en fonctionnement continu à 50% de charge	7 h 50
	Type d'huile preconisée	SAE 15W 30
	Capacité carter d'huile	0,45 litres
	Système de démarrage	Manuel avec poignée et électrique avec batterie
	Modèle de bougie	F7RTC
GROUPE	Longueur x largeur x hauteur	585 × 350 × 525 mm
	Poids net à vide	30 kg
	Température d'utilisation*	-10°C à 40°C
	Atlitude maxi d'utilisation*	1000 m
	Niveau de pression acoustique (à 1 m)** Lpa	77,0 dB(A)
	Niveau puissance acoustique garanti LwAg	92,0 dB(A)
	Incertitude K de mesure :	2,00

Conditions utilisations : les performances mentionnés des groupes électrogènes sont obtenues dans les conditions de références suivantes (Cf ISO 8528-1(2005)) : Pression barométrique totale 100kPa - Température ambiante : 25°C (température maxi : 40°C) - Altitude max : 1000m et humidité realtive : 30%

* Attention les performances du groupe sont réduites d'environ 1% par élévation de hauteur de 100m et de 4% pour chaque plage d'augmentation de température de 10°C

** Calculé suivant la norme ISO 11203 en utilisant la puissance acoustique mesurée suivant la norme ISO 3744

Les valeurs indiquées représentent des niveaux d'émission qui ne sont pas forcement des niveaux effectifs sûrs. Bien qu'il existe une corrélation entre les niveaux d'émission et d'exposition, on ne peut compter sur cette corrélation pour établir si des précautions ultérieures sont demandées ou non.

Parmi les facteurs qui influencent le niveau réel d'exposition de la force travail, nous citerons les caractéristiques de l'environnement de travail, les diverses sources de bruit, le nombre de machines et autres procédés se trouvant à côté ainsi que la durée d'exposition au bruit de l'opérateur. En outre, les niveaux d'exposition admis peuvent varier d'un pays à l'autre. Toutefois, les informations fournies permettent à l'utilisateur de la machine de mieux évaluer les risques.

Un groupe électrogène provoque un niveau de bruit important causé par le fonctionnement de son moteur thermique, de son système de ventilation et refroidissement et enfin de son système d'échappement. L'exposition à des bruits aériens engendrés par le groupe électrogène peut provoquer, même de manière temporaire, une hausse du rythme cardiaque et de la pression artérielle et, de manière prolongée, des troubles de l'audition.

Si le groupe électrogène est utilisé en intérieur (avec l'ensemble des dispositions d'extractions des gaz d'échappement et dans les conditions sûres (pas de matières ou gaz inflammables tels que spécifiés dans le paragraphe "consignes générales de sécurité", les niveaux de bruit ambiant dépendent des conditions d'utilisations. Il n'est donc pas possible de spécifier ces niveaux de bruit ambiant dans ce manuel d'instruction. Dans ce cas, après installation nous recommandons d'effectuer à nouveau des mesures acoustiques selon la norme ISO EN 3744 afin de mettre en œuvre des mesures de prévention appropriées (casques anti bruit, rideaux anti bruit, plaque anti vibrations, local spécifique...).

CONSIGNES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ

F

Ce groupe électrogène (appelé ici aussi générateur de courant) a été conçu pour garantir un service sûr et fiable s'il est utilisé conformément aux instructions.

Lire attentivement ce manuel avant la mise en marche du groupe électrogène de courant. Une mauvaise utilisation pourrait entrainer de graves lésions aux personnes et endommager les appareils.

PREMIERES OPERATIONS ET EMPLACEMENT D'UTILISATION

Les utilisateurs du groupe électrogène doivent être qualifiés, être capables d'arrêter le groupe électrogène rapidement et de comprendre le fonctionnement de toutes ses parties contrôlables. Afin d'éviter tout risque d'accident et d'endommagement des appareils, contrôler régulièrement que le système d'alimentation du combustible ne fuit pas, que les tuyaux soient en bon état, que toutes les bornes soient en place et bien vissées et que le réservoir et le bouchon du réservoir ne soient pas endommagés. Tout éventuel défaut doit être réparé avant la mise en route.

Lorsque le groupe électrogène fonctionne ou au cours du transport, le positionner sur un support solide et s'assurer qu'il soit en position horizontale (ne pas mettre sur une surface incliné à plus de 10°). S'il est incliné, le combustible risque de couler.

Assurer vous d'avoir compris comment arrêter l'appareil en cas d'urgences avant la mise en route.

Conformez vous aux règlements applicables en matière de sécurité électrique sur le site d'utilisation des groupes électrogènes.

Dans le cas d'une ré-alimentation d'une installation par des groupes électrogènes, informez vous au préalable sur les mesures de protection existantes dans cette installation ainsi que des réglementations en vigueur sur le site.

En aucun cas vous ne devez toucher ou ouvrir le groupe durant la période de garantie.

Pour toutes anomalies que vous constatez, vous rapprocher immédiatement de votre revendeur.

Toute intervention de votre part sans l'accord de votre revendeur annule l'application de la garantie.

SÉCURISER VOTRE ZONE DE TRAVAIL

a) Maintenez la zone de travail dans un état propre et bien éclairé. Le désordre et les zones de travail mal éclairées peuvent être à l'origine d'accidents.

b) Ne travaillez pas dans des environnements explosifs avec votre groupe électrogène, en présence de liquides, de gaz ou de poussières inflammables. Lors de l'utilisation du groupe électrogène, des étincelles peuvent être générées qui peuvent enflammer la poussière ou les vapeurs.

c) Tenez les enfants et autres personnes éloignés du groupe électrogène pendant son utilisation. Avant tous travaux de maintenance s'assurer qu'un démarrage intempestif de votre générateur n'est pas possible.

MESURE DE PROTECTION SUPPLEMENTAIRE AVEC UN DISPOSITIF DIFFERENTIEL 30 mA

L'installation de ce groupe électrogène doit être réalisée de la manière suivante :

La masse du groupe électrogène et les masses des matériels d'utilisation doivent être interconnectés par un conducteur de protection pour assurer l'equipotentialité entre les masses de l'installation.

Chaque canalisation issue du groupe électrogène doit être protégée par un dispositif différentiel à courant différentiel résiduel ("DDR") dont le courant différentiel assigné est inférieur ou égal à 30mA.

Cette disposition est satisfaisante si le groupe électrogène comporte par construction un DDR 30 mA protégeant l'ensemble des canalisations ou si un DDR 30 mA est disposé en aval de chaque socle de prise de courant du groupe, le câble de liaison entre le socle de prise de courant du groupe et le DDR 30mA ayant une longueur inférieure à un mètre.

La mise à la terre ne pouvant être réalisée et le pôle neutre n'étant pas accessible, l'installation fonctionnera en schéma IT (neutre isolé coté groupe, masse reliée à la terre coté utilisateur).

ATTENTION : L'installation du générateur à un réseau domestique et les réparations doivent être réalisées par un personnel qualifié.

F CONSIGNES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ

MISE A LA TERRE

a) S'assurer que le groupe éléctrogène soit relié à la prise de terre (fig.4). NOTE : le câble de masse n'est pas fourni avec le groupe éléctrogène.

b) Utiliser un câble de mise à terre ayant une capacité de courant suffisante. Câble de mise à terre : 25 mm² minimum pour un câble nu et 16 mm² pour un câble isolé. Il sera relié à un piquet de terre en acier galvanisé qui doit être enfoncé de 1 mètre dans le sol.



SÉCURITÉ DES PERSONNES

Le groupe électrogène est destiné uniquement à l'alimentation électrique de petits appareils électriques. Ne pas raccorder le groupe électrogène à une installation électrique ou à un réseau de distribution existant.

a) Soyez attentif, faites attention à ce que vous faites et faites preuve de vigilance en travaillant avec le groupe électrogène. N'utilisez pas le groupe électrogène si vous êtes fatigué ou sous l'influence de drogues, d'alcool ou de médicaments. Un moment d'inattention, lors de l'utilisation du groupe électrogène, peut entraîner des blessures sérieuses.

b) Portez un équipement de protection personnel et portez toujours une protection auditive. Le fait de porter un équipement de protection personnel réduit le risque de blessures.

c) Évitez toute mise en marche intempestive. Assurez-vous que le groupe électrogène est arrêté avant de démarrer les travaux d'entretien et d'entretien ou de le déplacer.

d) Retirez les outils de réglage et de test avant d'allumer le groupe électrogène. Un outil ou une clé restés sur une partie en rotation de l'appareil peuvent provoquer des blessures.

UTILISATION ET MANIPULATION DU GROUPE ÉLECTROGÈNE

a) Ne pas surcharger le groupe électrogène. Utilisez l'outil électrique adapté pour votre travail. Dans les valeurs nominales et les conditions ambiantes spécifiées, vous travaillez mieux et en toute sécurité dans la plage de puissance spécifiée.

b) N'utilisez aucun outil électrique dont l'interrupteur est défectueux. Un groupe électrogène que l'on ne peut plus mettre en marche ou arrêter est potentiellement dangereux et doit être réparé.

c) Faites réparer les pièces endommagées avant utilisation du groupe électrogène. Contrôlez si des pièces mobiles fonctionnent parfaitement et qu'elles ne se bloquent pas, ne sont pas cassées ou endommagées.

d) Utilisez le groupe électrogène, les accessoires, les outils opérationnels, etc. conformément aux présentes instructions. Tenez compte des conditions d'environnement et de la tâche à effectuer. L'utilisation de groupes électrogènes à d'autres fins que celles prévues peut entraîner des situations dangereuses.

INSTALLATION & BRANCHEMENTS :

a) Avant utilisation, il convient de vérifier le groupe électrogène et son équipement électrique (y compris les câbles et les raccordements par prise) afin de s'assurer qu'ils ne sont pas défectueux.

b) Lorsque le groupe électrogène est constamment en marche, ne pas dépasser la puissance nominale continue celui-ci. Dans toutes autres situations, tenir compte de la puissance totale des appareils alimentés exprimés en Watts ou en A (lire la plaque d'identification de votre appareil électrique).

c) Ne pas relier le groupe électrogène à une installation réseau domestique : le groupe électrogène ainsi que les appareils électroménagers pourraient s'endommager.

Demander à un électricien qualifié de faire le raccordement de votre appareil à votre réseau domestique en prenant bien en compte les différences entre un courant de réseau et celui fournit par le groupe électrogène (variation de fréquence et de tension). Vous risquez de ne plus être couvert pas votre assurance d'habitation le cas échéant.

d) Eviter de relier le générateur en parallèle avec quelque autre générateur que ce soit. L'installation de l'alimentation d'urgence au système électrique d'un bâtiment doit **être effectuée par un électricien qualifié.** L'installation doit isoler le courant du générateur du courant destiné aux services auxiliaires et doit être conforme aux lois en vigueur. Une mauvaise installation du générateur au système électrique d'urgence d'un bâtiment peut provoquer des retours de courant électrique dans les lignes des services auxiliaires.

e) Le groupe ne doit jamais etre en contact avec d'autres sources de courant telles que **le réseau edf. dans ce cas de figure, celle-ci** ne devra etre effectué que par un electricien **qualifie.**

f) Toujours bien vous assurer que vous avez baissé le disjoncteur de votre compteur électrique avant de connecter le groupe a votre installation. En effet, si le courant revenait, cela pourrait faire exploser votre groupe, électrocuter des personnes et causer des incendies.

g) Si le groupe éléctrogène doit être installé à l'intérieur, le local doit être ventilé et adapté et des mesures de protection contre l'incendie et l'explosion doit être prise (présence d'un extincteur).

h) **Les rallonges, les fils électriques ainsi que tous** les appareils électriques doivent être en bon état. Ne jamais utiliser un appareil électrique si **les fils sont en mauvais état ou dénudés même** partiellement.

i) La longueur maximum de la rallonge éléctrique à brancher sur le groupe éléctrogène avec une section de 1.5 mm² est de 60 mètres. Avec une section 2.5 mm² elle est de 100 mètres maximum.

j) Toute rallonge électrique dont l'isolation sera détériorée, ou dont les prises seront détériorées pourra provoquer des chocs électriques, et des électrocutions pouvant être mortelles. Cette rallonge devra être complètement déroulée pour éviter les points de chauffe. Toujours raccorder votre groupe électrogène à la terre. Utiliser une rallonge avec câble électrique à gaine caoutchouc, souple et résistant conforme à la norme IEC 60245-4 ou des câbles équivalents. Pour un **usage à l'extérieure, vérifier bien que votre** rallonge et prises sont appropriées à cet usage (étanchéité à l'eau).

k) L'unité doit atteindre la vitesse d'exercice avant que les charges électriques soient branchées. Enlever les charges avant d'éteindre le moteur. Veiller à ce que le carburant ne manque pas lorsque les charges électriques sont insérées **afin d'éviter des sautes de courant qui pourraient endommager l'appareillage.** Afin d'éviter tout risque de décharges électriques et d'incendie, ne jamais relier la machine à un circuit de courant électrique. Ne relier à aucune autre source électrique. Ne relier AUCUN autre câble en parallèle aux prises de courant et utiliser un connecteur pourvu de prise spéciale **afin d'éviter tout risque de décharge électrique!** Eviter de relier le groupe électrogène à une prise de courant commerciale. Eviter de relier le groupe électrogène en parallèle avec quelque autre groupe électrogène que ce soit. L'installation de l'alimentation d'urgence au système électrique d'un bâtiment doit **être effectuée par un électricien qualifié.** L'installation doit isoler le courant du groupe électrogène du courant destiné aux services auxiliaires et doit être conforme aux lois en vigueur. Une mauvaise installation du groupe électrogène au système électrique d'urgence d'un bâtiment peut provoquer des retours de courant électrique dans les lignes des services auxiliaires.

PRECAUTIONS CONTRE LES ÉLECTROCUTIONS :

- Ne jamais toucher des câbles dénudés ou des connexions débranchées.
- Toujours s'assurer que vos mains et vos pieds sont secs avant de manipuler l'appareil.
- Toujours maintenir les câbles, connexions, rallonges et prises électriques en bon état.

F CONSIGNES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ

- Ne jamais utiliser le groupe électrogène dans des conditions humides et aux soumis à des intempéries (pluie, neige…). Eviter de de disposer l'appareil sur un sol humide. Eviter les projections de liquide.
- La protection contre les chocs électriques dépend de disjoncteurs spécialement adaptés au groupe électrogène. Si les disjoncteurs doivent être remplacés, il convient d'utiliser des disjoncteurs ayant les mêmes caractéristiques assignées et caractéristiques de performance.

ATTENTION : Le groupe n'est pas équipé de parafoudre. En cas d'orage arrêter immédiatement votre moteur.

AVERTISSEMENT CONTRE LES CHAMPS ÉLECTROMAGNETIQUES :

Cet appareil, lorsqu'il est en fonctionnement, crée des champs éléctromagnétiques qui peuvent être dangereux par exemple pour les personnes équipées d'un stimulateur cardiaque, d'implants ou d'objets métalliques, lorsqu'elles se trouvent à une distance insuffisante de l'appareil. Consulter son médecin avant utilisation.

AVERTISSEMENT CONTRE LES VIBRATIONS ENGENDRÉES PAR L'APPAREIL :

a) Les groupes électrogènes engendrent des vibrations durant leur fonctionnement. Assurez-vous de ne pas disposer celui-ci sur une surface lisse où il pourrait glisser à cause des vibrations

b) Ne rien disposer de fragile sur la structure du groupe électrogène en marche, car les objets pourraient tomber suite aux vibrations.

c) Aussi veillez à ne pas rester en contact prolongé avec l'appareil à cause des vibrations de celui-ci et des possibles traumatismes corporels engendrés.

AU COURS DU FONCTIONNEMENT :

ATTENTION AUX GAZ D'ECHAPPEMENT

NE JAMAIS TRAVAILLER DANS UNE ZONE NON VENTILLÉE !

La combustion d'essence entraîne l'émanation de monoxyde de carbone, un gaz incolore, inodore et dangereux pour la santé. Afin d'éviter tout risque d'empoisonnement, ne jamais utiliser le groupe électrogène dans un endroit exigu. S'assurer que le groupe électrogène est utilisé dans un environnement ventilé et pourvu de systèmes d'aération ! La présence d'enfants et d'animaux doit être évitée dans la zone de fonctionnement. Afin d'éviter la surchauffe du moteur, maintenir le groupe électrogène à une distance minimum d'un mètre de toute construction ou autres appareils. Veiller à ce que le groupe électrogène soit loin de tous fils électriques ou câbles (Exemple: centrale de distribution). Lorsque la machine est en route, l'utilisation de protection pour les oreilles est conseillée. En cas de mauvaise utilisation, le groupe électrogène représente une source potentielle de décharges électriques. Ne pas le manipuler avec les mains mouillées. Ne pas exposer le groupe électrogène source potentielle de décharges électriques à l'humidité, à la pluie ou à la neige. Afin d'éviter tout risque d'incendie, maintenir le pot d'échappement du groupe électrogène éloigné de matériaux ou liquides qui pourraient exploser ou bruler (alcool, produits d'entretien, paille, foin, tissu…). Le tuyau d'échappement chauffe énormément lorsque le groupe électrogène est en fonction et le moteur reste chaud pendant un certain temps après l'arrêt du groupe électrogène. Ne pas toucher le pot d'échappement lorsqu'il est encore chaud.

CONSIGNES DE SÉCURITÉ COMPLÉMENTAIRES

1) Ne jamais placer le groupe électrogène à proximité de matériaux facilement inflammables ou dans des pièces contenant des substances facilement inflammables.
2) N'effectuer aucune modification sur le groupe électrogène.
3) Ne pas modifier les réglages de base du groupe électrogène.
4) Pour la maintenance, utiliser uniquement des pièces de rechange et fluides agréés.
5) Placer le groupe électrogène toujours à l'horizontale, sauf autre description dans ce présent mode d'emploi.
6) Éviter les chocs et coups lors de la manipulation du groupe électrogène.
7) Éviter les fortes vibrations, par ex. en roulant sur un sol inégal.
8) N'insérer aucun objet, par ex. des crayons, dans les ouvertures du groupe électrogène.
9) Ne placer aucun autre appareil ou objet sur le groupe électrogène.
10) Ne pas utiliser le groupe électrogène dans des environnements avec une formation de poussières excessive.

1. Vérification avant utilisation

ATTENTION !

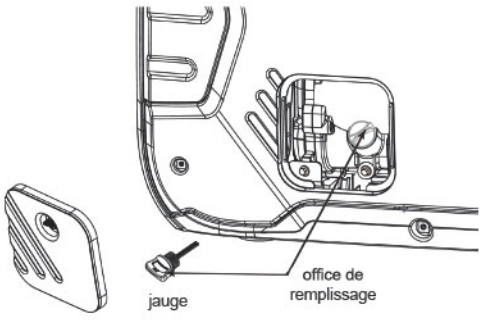
Placer toujours le groupe électrogène sur une surface plane et le moteur à l'arrêt.

4.1 - CONTRÔLEZ LE NIVEAU D'HUILE

IMPORTANT : Le générateur a été expédié sans huile moteur. Ne démarrez pas le moteur avant d'avoir fait le plein d'huile moteur.

Ôtez le couvercle de maintenance huile n°9 situé sur le côté droit.





Enlevez le bouchon de remplissage d'huile et essuyez la jauge avec un chiffon propre. Contrôlez le niveau d'huile en insérant la jauge dans l'orifice de remplissage sans la visser. Si le niveau d'huile est en dessous de l'extrémité de la jauge, remplissez avec l'huile recommandée jusqu'au dessus du col de remplissage d'huile. Pour rajouter de l'huile, versez lentement l'huile en utilisant un entonnoir de remplissage dans le conduit de remplissage d'huile.



Utilisez de l'huile de synthèse SAE 10W30, de qualité supérieure pour moteurs 4-temps.

Choisissez la viscosité le plus appropriée en fonction de la température moyenne dans votre région.

L'utilisation d'huile non-détergente ou d'huile pour moteur 2 temps pourrait raccourcir la durée de vie du moteur.

Choisissez la viscosité le plus appropriée en fonction de la température moyenne dans votre région.

Le système de sécurité manque d'huile arrêtera automatiquement le moteur avant que le niveau d'huile ne descende en dessous de la limite de sécurité. Cependant,pour éviter le désagrément d'un arrêt inattendu, il est toujours recommandé de contrôler régulièrement le niveau d'huile visuellement.

4.2 - VÉRIFIEZ LE NIVEAU DE CARBURANT

- Avant de transporter le groupe électrogène, mettez la manette d'aération sur le bouchon du réservoir de carburant en position «ARRET» avant de le transporter.
- Utilisez du carburant automobile (sans plomb ou avec faible teneur en plomb de préférence pour minimiser les dépôts dans la chambre de combustion) : SP95 ou SP98
- Attention : n'utilisez pas de carburant contenant de l'alcool : les dommages causés au système de carburant ou les problèmes de fonctionnement du moteur dus à l'utilisation de carburants contenant de l'alcool ne sont pas couverts par la garantie.

F VÉRIFICATIONS AVANT UTILISATION

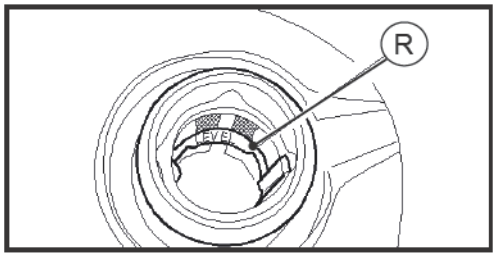
- N'utilisez jamais de mélange huile/essence ou de l'essence sale.
- Evitez les saletés, la poussière ou l'eau dans le réservoir de carburant.
- Après avoir remis du carburant, refermez bien le bouchon de remplissage de carburant.
- L'essence est un produit extrêmement inflammable et explosible dans certaines conditions.
- Faites toujours le plein d'essence dans un endroit bien ventilé et le moteur à l'arrêt.
- Ne fumez pas et n'autorisez ne les flammes ni les étincelles à l'endroit où l'on ravitaille le moteur en essence ou à l'endroit où est entreposée l'essence.
- Ne remplissez pas trop le réservoir de carburant. Après avoir fait le plein, assurez-vous que le bouchon du réservoir est fermé correctement et fermement.
- Faites attention de ne pas renverser de carburant quand vous faites le plein. Le carburant renversé ou des vapeurs de carburant peuvent prendre feu. Si du carburant devait être renversé, assurez-vous que l'endroit est sec avant de démarrer le moteur.
- Evitez le contact répété ou prolongé avec la peau et éviter de respirer les vapeurs de carburant.

GARDER HORS DE LA PORTEE DES ENFANTS.

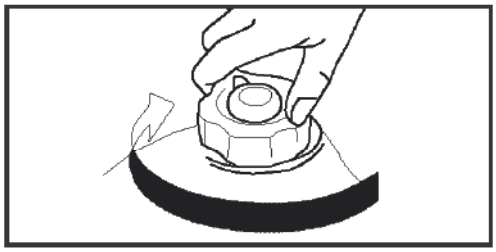
REMPLISSAGE D'ESSENCE

IMPORTANT : le moteur doit absolument être arrêté et le bouton sur positon "OFF" avant de remplir le reservoir de carburant. Dans le cas contraire, vous risquez de creer un incendie.

- Le carburant est hautement inflammable et toxique. Vérifiez attentivement les INFORMATIONS DE SÉCURITÉ avant de remplir le réservoir
- Ne remplissez pas trop le réservoir de carburant, sinon il risque de déborder lorsque le carburant se réchauffe et se dilate.
- Tournez le bouchon du réservoir (1) dans le sens anti-horaire et soulevez-le.
- Pour le remplissage, utilisez un entonnoir ou un dispositif de remplissage adapté (non fournis).
- Remplissez avec de l'essence ordinaire ou super sans plomb, du SP95E10 ou du SP 98 E5 (recommandé pour la longévité de l'appareil). Le filtre à carburant dans la tubulure de remplissage du réservoir ne doit pas être rempli d'essence à plus de la moitié. Remplissez le réservoir de carburant jusqu'au niveau maxi (R).

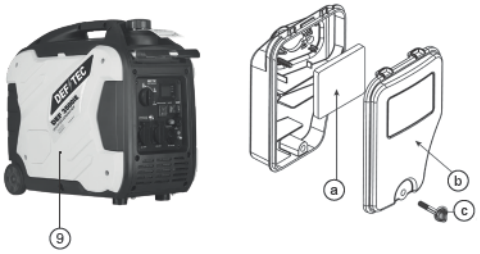


- Replacez ensuite le bouchon du réservoir en le tournant dans le sens horaire jusqu'en butée.
- Après avoir fait le plein de carburant, assurez-vous que le bouchon du réservoir (1) est bien serré.



NOTA : Essuyez immédiatement le carburant renversé avec un chiffon propre, sec et doux, car le carburant peut détériorer les surfaces peintes ou les pièces en plastique

4.4 - CONTRÔLEZ LE FILTRE À AIR



Vérifiez l'élément du filtre à air pour vous assurer qu'il est propre et en bon état.

- Retirez le couvercle latéral 9 pour entretien.
- Retirez le couvercle b et vérifiez l'état du filtre a.
- Nettoyez ou remplacez le filtre si nécessaire.

Ne faites Jamais tourner le moteur sans filtre à air. Cela entraînerait une usure prématurée du moteur

à cause des polluants tels que la poussière et la saleté qui aboutissent dans le moteur en passant par le carburateur.

4.3 - CONNECTER LA BATTERIE DU DÉMARREUR ÉLECTRIQUE

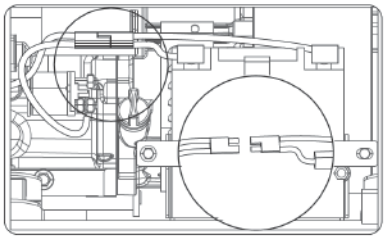
1. Gardez la batterie à l'écart des étincelles, des cigarettes ou d'autres sources de flammes.
2. Ne connectez pas ou ne déconnectez pas la batterie lorsque le générateur fonctionne.
3. N'entretenez ou n'utilisez la batterie que dans des zones bien ventilées.

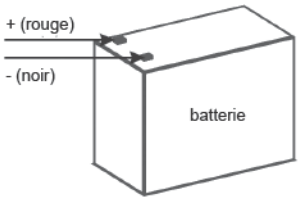
Connexion de la batterie du démarreur électrique :

Pour la fonction de démarrage électrique, la batterie fournie doit être connectée avant la première utilisation.

Le générateur est expédié avec la borne négative (-) de la batterie déconnectée pour maximiser la sécurité. Pour démarrer le générateur à l'aide du démarrage électrique, la batterie doit être connectée.

1. Mettez l'interrupteur 25 en position OFF.
2. Retirez le couvercle latéral 9 puis la batterie.
3. Localisez le connecteur et connectez-la au connecteur correspondant.





4. Assurez-vous que le faisceau de câbles de la batterie est fixé et acheminé correctement.
5. Replacez le couvercle latéral 9.

Remarque : le circuit de charge intégré charge la batterie pendant que le moteur fonctionne. Mettre l'interrupteur coupe batterie (24) sur O lorsque le générateur n'est pas utilisé pour éviter de vider la batterie.

4.4 MISE A LA TERRE DU GROUPE

S'assurer que le groupe éléctrogène soit relié à la prise de terre. NOTE: le câble de masse n'est pas fourni avec le groupe éléctrogène. Votre groupe électrogène est équipé d'un écrou/rondelle N°16 à raccorder à la terre, située à l'avant du tableau de contrôle. Le Raccorder à la terre avec un câble de cuivre de 25 mm² minimum pour un câble nu, et, de 16 mm² pour un câble isolé. Il sera relié à un piquet de terre en acier galvanisé de minimum 1 mètre à enfoncer dans le sol. Ne jamais raccorder ce fil de cuivre à la tuyauterie d'eau, ou à un sol utilisé par un système radio. Utiliser un câble de mise à terre ayant une capacité de courant suffisante. Câble de mise à terre : Ø 0,12 mm (0.005 pouces)/ ampères (Exemple : 10 Ampères - Ø 1,2 mm). Le piquet de terre en acier galvanisé doit être enfoncé de 1 mètre dans le sol.

MESURE DE PROTECTION SUPPLEMENTAIRE AVEC UN DISPOSITIF DIFFERENTIEL 30 mA

L'installation de ce groupe électrogène doit être réalisée de la manière suivante :

La masse du groupe électrogène et les masses des matériels d'utilisation doivent être interconnectés par un conducteur de protection pour assurer l'equipotentialité entre les masses de l'installation.

Chaque canalisation issue du groupe électrogène doit être protégée par un dispositif différentiel à courant différentiel résiduel (« DDR ») dont le courant différentiel assigné est inférieur ou égal à 30mA.

Cette disposition est satisfaisante si le groupe électrogène comporte par construction un DDR 30 mA protégeant l'ensemble des canalisations ou si un DDR 30 mA est disposé en aval de chaque socle de prise de courant du groupe, le câble de liaison entre le socle de prise de courant du groupe et le DDR 30 mA ayant une longueur inférieure à un mètre.

La mise à la terre ne pouvant être réalisée et le pôle neutre n'étant pas accessible, l'installation fonctionnera en schéma IT (neutre isolé coté groupe, masse reliée à la terre coté utilisateur).

ATTENTION : L'installlation du générateur à un réseau domestique et les réparations doivent être réalisées par un personnel qualifié.

F COMPOSANTS & COMMANDES

1. COMMUTATEUR 3 EN 1

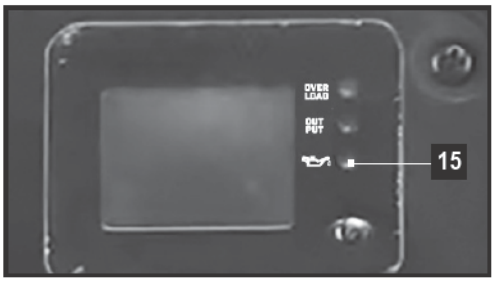


a) Position **OFF** : Le circuit d'allumage est désactivé. Le carburant est coupé. Le moteur ne fonctionnera pas.

b) Position **STARTER** : Le circuit d'allumage est activé. Le circuit de carburant est ouvert. Le starter automatique est activé. Le moteur peut être démarré en tirant sur la poignée du lanceur.

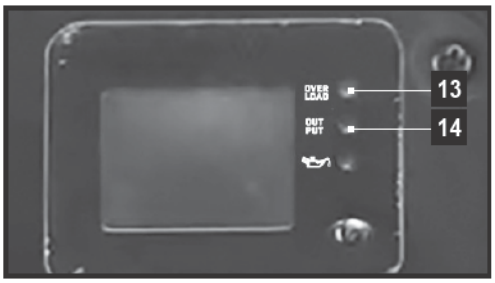
c) Position **ON** : Position de marche normale (une fois le moteur démarré).

2. VOYANT D'ALERTE D'HUILE MOTEUR



Si le niveau d'huile tombe en dessous du niveau inférieur, le témoin d'huile (15) jaune s'allume puis le moteur s'arrête automatiquement. Le moteur ne pourra redémarrer que si le niveau d'huile est correct.

3. TÉMOIN DE SURCHARGE



En fonctionnement normal, le voyant (14) est allumé.

En cas de surcharge électrique, de court circuit, ou d'échauffement du groupe électrogène, le voyant rouge (13) s'allume et le voyant vert (14) s'éteint. La production d'électricité est stoppée afin de protéger le générateur et tous les appareils électriques connectés. Le moteur ne s'arrête pas de tourner.

Lorsque le voyant de surcharge s'allume et que l'appareil ne produit plus d'électricité, procédez comme suit :

1. Éteignez tous les appareils électriques connectés et arrêtez le moteur.
2. Réduisez la puissance totale des appareils électriques connectés dans les limites de la puissance nominale.
3. Vérifiez si l'entrée d'air de refroidissement n'est pas obstruée et si besoin la libérer.
4. Après vérification, redémarrez le moteur.

NOTA : le voyant de surcharge (13) peut s'allumer au démarrage, pendant quelques secondes, lors de l'utilisation d'appareils électriques nécessitant un courant de démarrage important (comme un compresseur ou une pompe submersible).

Cependant, ce n'est pas un dysfonctionnement.

4. SÉLECTEUR "MODE ECO"



Lorsque l'interrupteur "MODE ECO" (16) est mis sur "ON", le calculateur d'économie contrôle le régime moteur en fonction de la charge connectée. Les résultats sont une meilleure consommation de carburant et moins de bruit.

Lorsque l'interrupteur "MODE ECO" est mis sur "OFF", le moteur tourne au régime nominal (5500 tr/mn), que la charge soit connectée ou non.

NOTA : l'interrupteur "MODE ECO" doit être mis sur «OFF» lors de l'utilisation d'appareils électriques qui nécessitent un courant de démarrage important, comme un compresseur ou une pompe submersible.

En mode ECO, ne pas brancher d'appareils qui pourraient dépasser 50% de la puissance continue COP (au démarrage et en fonctionnement).

L'interrupteur "MODE ECO" (16) doit être également mis sur «OFF» lors de l'utilisation en DC.

5. DISJONCTEUR 12 V - DC



Le disjoncteur (19) se met automatiquement sur «OFF» lorsque le dispositif électrique connecté au générateur fonctionne et que le courant dépasse les débits nominaux.

Pour utiliser à nouveau votre équipement, réarmez le disjoncteur en appuyant sur le bouton.

6. PRISE TYPE ALLUME-CIGARE 12 V - DC



Ce groupe électrogène est doté d'une sortie type allume-cigare 12 V - 5A (19). Elle est accessible après avoir soulevé le capuchon étanche.

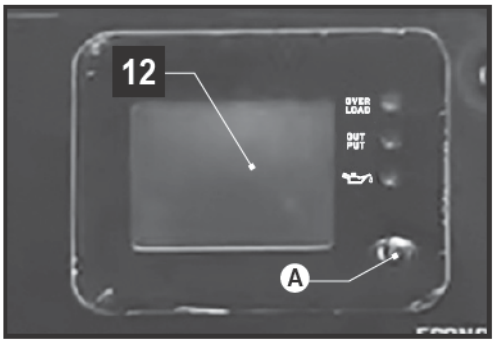
7. PRISES USB A & C



Ce groupe électrogène est doté d'une sortie USB A et d'une sortie USB C, charge rapide 18 W (14).

Elles sont accessibles après avoir soulevé le capuchon étanche.

8. MULTIMÈTRE NUMÉRIQUE



Le multimètre digital (12) affiche la tension, la fréquence et le temps d'utilisation. Les valeurs apparaissent en appuyant successivement sur le bouton "MODE" (A).

9. BORNE DE MISE À LA TERRE



La borne (20) sert à relier le groupe à la terre.

Ce branchement est impératif, sauf en cas d'utilisation d'appareils de classe II.

10. BOUTON DE DÉMARRAGE ÉLECTRIQUE



Le bouton poussoir de démarrage électrique (23) permet de lancer automatiquement la procédure de démarrage. Il permet également d'arrêter le fonctionnement du groupe électrogène.

F UTILISATION DU GROUPE ÉLECTROGÈNE

1. CONSIGNES PRÉALABLES AU DÉMARRAGE

- **Ne pas utiliser des combustibles à évaporation facile comme aide au démarrage.**
- **Maintenez le lanceur à rappel (câble du démarreur) en place pour éviter toute blessure.**
- **Démarrez le groupe électrogène avec précaution et notez que le lanceur à rappel peut commencer à tourner.**
- **Ne déplacez jamais le groupe électrogène lorsqu'il est en marche ou lorsque des appareils électriques sont branchés.**
- **Portez des gants de protection au démarrage du groupe électrogène.**
- **Portez des protections auditives lorsque le groupe électrogène est en marche.**
- **Arrêtez immédiatement le groupe électrogène si vous remarquez des bruits, des vibrations, des odeurs ou des ratés d'allumage inhabituels.**
- **Ne faites jamais fonctionner le groupe électrogène dans une zone fermée ou celà pourrait provoquer une perte de conscience et la mort en peu de temps. Faites fonctionner le moteur dans un endroit bien ventilé.**
- **Avant de démarrer le moteur, ne connectez aucun appareil électrique.**
- **Le générateur a été expédié sans huile moteur. Ne démarrez pas le moteur avant de faire le plein d'huile moteur.**
- **Le générateur peut être utilisé avec la charge de sortie nominale dans des conditions atmosphériques standard :**

 - Température ambiante 25°C

 - Pression barométrique 100 kPa

 - Humidité relative 30%

 - Altitude 1000 m (Si utilisé plus haut, un réglage du carburateur par un technicien devra être effectué)
- **La puissance du générateur est réduite lorsque la température, l'humidité et l'altitude sont supérieures aux conditions atmosphériques standard.**
- **De plus, la charge doit être réduite lors de l'utilisation dans des zones confinées, car le refroidissement du générateur est affecté.**

2. DÉMARRER LE GROUPE ÉLECTROGÈNE

- Mettez le commutateur ⑯ «ECO» sur «OFF»



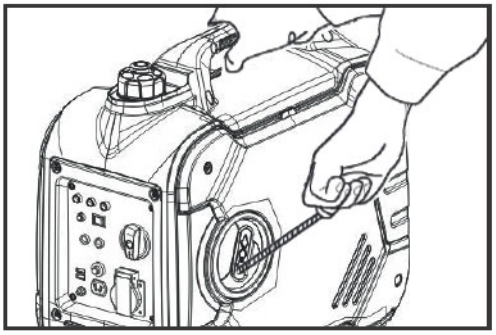
- Tournez le commutateur de démarrage facile 3en1 ㉕ sur Position "STARTER"
 - Le circuit d'allumage est activé.
 - Le circuit de carburant est ouvert.
 - Le starter est activé



NOTA : Le starter n'est pas nécessaire pour démarrer un moteur chaud. dans ce cas mettre le commutateur sur position «ON»

2.a Démarrage manuel par lanceur

- Tirez lentement sur le lanceur à rappel jusqu'à ce qu'il soit engagé, puis tirez-le vivement.



CONSEIL : saisissez fermement la poignée de transport pour empêcher le générateur de tomber lorsque vous tirez sur le lanceur à rappel.

- Après le démarrage du moteur, faites chauffer le moteur jusqu'à ce que le moteur ne s'arrête pas lorsque le bouton (25) est ramené à la position "ON".



- Le temps nécessaire pour réchaufffer le moteur lorsqu'il fonctionne à plein régime (5500 tr/mn) est de 3 à 5 mn, suivant la température extérieure.

2.b Démarrage électrique

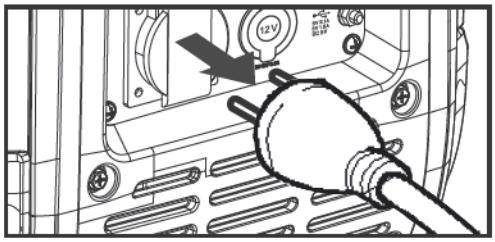
Appuyez sur le bouton "Démarrage electrique" (23) quelques secondes et relâcher quand le groupe électrogène a démarré. Lorsque le moteur est chaud, rammener le commutateur (25) sur "ON".

ATTENTION : Ne pas insister plus de 10 secondes de suite avec le démarreur, afin de ne pas décharger la batterie.

3. ARRETER LE GROUPE ÉLECTROGÈNE

- Débranchez tous les appareils électriques.

(IMPORTANT : préalablement éteints et mis en position "OFF")



- Mettez le commutateur (25) sur Position "OFF"
 - Le circuit d'allumage est désactivé.
 - L'arrivée de carburant est fermée.

NOTA : en cas d'utilisation sous CLIMAT TROPICAL, ou OCCASIONNELLE, nous conseillons, pour arrêter le moteur, de juste fermer le robinet d'essence. le groupe s'arretera tout seul . Ainsi le carburateur se videra entièrement et vous n'aurez aucun problème de redémarrage à cause d'essence dégradée.

4. BRANCHEMENT DES APPAREILS 230 V - AC

- Assurez-vous que tous les appareils électriques sont éteints avant de les brancher.
- Assurez-vous que tous les appareils électriques, y compris les lignes et les connecteurs, sont en bon état avant de les connecter au générateur.
- Assurez-vous que la charge totale se situe dans la puissance nominale du générateur.
- Assurez-vous que le courant de charge de la prise est dans les limites du courant nominal de la prise.

IMPORTANT : assurez-vous de toujours mettre le générateur à la terre.

1. Démarrez le moteur.
2. Mettez l'interrupteur "ECO" (16) sur "OFF"
3. Branchez la (les) prise(s).
4. Assurez-vous que le témoin (14) est allumé.
5. Mettez en route tous les appareils électriques.

CONSEIL : l'interrupteur (16) "ECO" sur "OFF" augmente le régime du moteur au régime nominal. Si le générateur est connecté à plusieurs appareils électriques, n'oubliez pas de connecter d'abord celui avec le courant de démarrage le plus élevé et connectez en dernier celui avec le courant de démarrage le plus bas.

5. BRANCHEMENT DES APPAREILS ÉLECTRIQUES

Assurez-vous que l'ensemble de la charge branchée est en dessous de la puissance maxi du groupe électrogène

- Branchez les fiches secteur du (des) appareil(s) électriques à alimenter dans l'une des prises de courant 16 A (22).
- N'utilisez pas de multiprise.

F UTILISATION DU GROUPE ÉLECTROGÈNE

NOTE IMPORTANTE :

Un appareil électrique avec un moteur électrique (ex : perceuse, bétonnière, pompe, compresseur) demandera une puissance de démarrage pouvant aller jusqu'à 3 fois la puissance nominale (charge dite inductive). Les appareils électriques sans moteurs (ex : chauffage - charge dite résistive) n'ont pas besoin d'une puissance de démarrage démultipliée.

Veillez à bien prendre en compte ce facteur avant de démarrer votre appareil. Si groupe électrogène s'éteint lors du branchement, c'est la sécurité électrique qui s'est mis en route soit parce que l'appareil électrique est défectueux, soit par que la puissance demandée est trop importante.

Il convient de ne charger les groupes électrogènes qu'à leur puissance assignée dans les conditions ambiantes assignées. Lorsque le groupe électrogène est utilisé dans des conditions non conformes aux conditions de référence (température de l'air ambiant: 25°C; pression barométrique : 100 kPa ; humidité relative : 30 %) et si le refroidissement du moteur ou de l'alternateur est entravé, par exemple à la suite d'un fonctionnement dans des zones restreintes, une réduction de puissance est nécessaire.

6. PROTECTION CONTRE LES SURCHARGES

Les prises de courant du groupe électrogène sont équipées d'une protection anti-surcharge. En cas de surcharge ou de mauvais fonctionnement des appareils électriques raccordés, la protection anti-surcharge coupe l'alimentation de la prise de courant.

Lorsque la protection contre les surcharges est activée, les prises de courant ne sont plus alimentées automatiquement :

- Éteignez les appareils électriques raccordés.
- Débranchez la(les) prise(s) secteur des prises de courant (22).
- Comparez les valeurs de puissance continue et maximale des appareils électriques avec celles du groupe électrogène (voir le chapitre "Caractéristiques p.8").
- Contrôlez si l'un des appareils électriques est défectueux.
- En éteignant et en redémarrant le moteur, la prise de courant peut être à nouveau utilisée après le réarmement du disjoncteur.
- Arrêtez immédiatement le groupe électrogène si la protection contre les surcharges éteint à nouveau les prises.
- Repérez l'erreur (voir le chapitre "Dépannage").

7. BRANCHEMENT DES APPAREILS 12 V - DC

- Le générateur alimente une prise type "allume-cigare" (17) 12 V - 5 A.
- Placer l'interrupteur (16) "ECO" sur "OFF"

8. BRANCHEMENT DES PRISES USB

- Le générateur alimente 2 prises USB 18 W (18) (une prise type 4 et une prise type C) pour charge rapide.
- Placer l'interrupteur (16) "ECO" sur "OFF"

9. CHARGE D'UNE BATTERIE (PRISE 12 V DC)

NE CONVIENT PAS A LA RECHARGE DE BATTERIES DE PANNEAUX SOLAIRES

Démarrez d'abord le moteur, puis connectez le générateur à la batterie pour la charger. Utiliser le câble avec pinces livré comme accessoire, à brancher sur la prise allume cigare 12 V DC (21)

Procédure à suivre :

1. Démarrez le moteur.
2. Brancher le cable de recharge avec une prise type allume cigare dans la prise du groupe électrogène (21). Veillez à ne pas se faire toucher les 2 cosses Noir et Rouge

3. Connecter la cosse ou la pince croco rouge à la borne positive (+) de la batterie. Puis la cosse noire ou la pince croco noire à la borne négative (-)
4. Laisser le commutateur "ECO" ⑮ sur "OFF".

• Branchez solidement les câbles du chargeur de batterie aux bornes de la batterie afin qu'ils ne soient pas déconnectés en raison des vibrations du moteur ou d'autres perturbations.

• Chargez la batterie selon la procédure appropriée en suivant les instructions du manuel d'utilisation de la batterie.

• Le disjoncteur DC ㉑ se coupe automatiquement automatiquement si un courant supérieur à la valeur nominale circule pendant le chargement de la batterie. Pour redémarrer la charge de la batterie, réarmez le disjoncteur en appuyant sur son bouton.

CONSEILS :

Vu la courant de charge en DC de 8,3 A fixe : ne brancher que des batteries au plomb de type AGM au minimum de 80 A/h et au maxi de 120 A/h.

• Le groupe éléctrogène n'incorpore pas de controleur de charge : Vérifier la charge de la batterie chargée fréquement afin de ne pas provoquer sa surcharge et potentiellement son explosion.

Si batterie au plomb non étanche à électrolyte liquide :

- Mesurez la densité de l'électrolyte pour déterminer si la batterie est complètement chargée. À pleine charge, la densité de l'électrolyte est comprise entre 1,26 et 1,28.
- Il est conseillé de vérifier la densité de l'électrolyte au moins une fois par heure pour éviter de surcharger la batterie.

ATTENTION - IMPORTANT
Ne fumez jamais et ne rompez jamais les connexions de la batterie pendant la charge. Des étincelles peuvent enflammer le gaz de la batterie.

L'électrolyte de la batterie est toxique et dangereux, provoquant de graves brûlures, etc. Évitez tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

Conduite à tenir en cas de contact :

- Contact externe : Rincer à l'eau.
- Contact avec les yeux : rincer à grande eau et consulter rapidement un médecin
- Contact interne : appeller le centre anti-poison le plus proche ou les urgences (15).

Les batteries produisent des gaz explosifs. Éloignez les étincelles, les flammes, les cigarettes, etc. Aérez lors du chargement ou de l'utilisation dans un espace clos. Couvrez-vous toujours les yeux lorsque vous travaillez à proximité de batteries.

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

F MAINTENANCE ET TRANSPORT

AVERTISSEMENTS

Débranchez tous les appareils et éteignez le groupe électrogène avant d'entreprendre des réglages ou de réaliser des travaux de maintenance.

Contactez un atelier spécialisé si vous n'avez pas d'expérience dans l'entretien des groupes électrogènes.

Protégez le groupe électrogène contre tout redémarrage non autorisé, par exemple en retirant le connecteur de la bougie. Laissez refroidir le groupe électrogène.

Portez des gants de protection.

ENTRETIEN

Les groupes électrogènes à moteur à essence ont besoin d'un entretien régulier pour garantir une bonne durée de vie.

Utilisez uniquement des pièces de rechange / accessoires du fabricant ou d'ateliers spécialisés agréés. Les réparations importantes doivent être réalisées uniquement par des professionnels ou un service après-vente habilité. Les spécialistes sont des personnes ayant une formation spécialisée et une expérience ad hoc, qui connaissent les exigences relatives à la construction et la conception du produit et qui maîtrisent les prescriptions de sécurité.

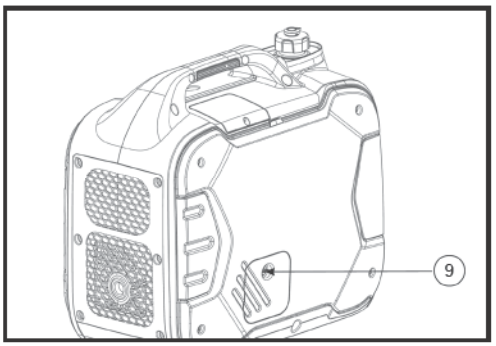
Suivez le plan d'entretien ci-après :

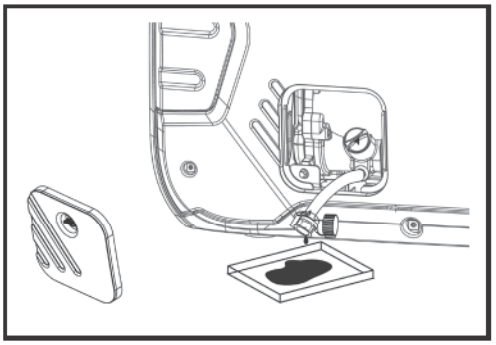
A. PLAN DE MAINTENANCE

Les intervalles d'entretien suivants doivent être respectés pour garantir un fonctionnement correct et sûr du groupe électrogène.

OPERATIONS A EFFECTUER		A chaque utilisation	Le premier mois puis toutes les 20 h	Tous les 3 mois ou toutes les 50 h	Chaque année ou toutes les 100 h
Huile moteur	Vérifier - Mise à niveau	x			
	Changer		x	x	
Filtre à air	Vérifier	x			
	Nettoyer		x		
	Changer			x	
Bougie d'allumage	Vérifier - Régler		x	x	
	Changer	Chaque année ou toutes les 250 h d'utilisation			
Filtre silencieux	Nettoyer			x	
Pare-etincelles	Nettoyer			x	
Mode ralenti *	Vérifier - Régler				x
Purge d'air réservoir*	Vérifier - Régler				x
Réservoir et filtre	Nettoyer				x
Conduite de carburant	Vérifier	x			
Maintenance du moteur *	Contrôle carburateur, de la culasse et réglage du jeu des soupapes	Toutes les 250 h d'utilisation			
* Ce type de maintenance doit être effectuée uniquement par un atelier spécialisé					

B. Vidange de l'huile moteur





Évitez de vidanger l'huile moteur immédiatement après l'arrêt du moteur. L'huile est chaude et doit être manipulée avec précaution pour éviter les brûlures.

1. Placez le générateur sur une surface plane et faites chauffer le moteur pendant quelques minutes. Arrêtez ensuite le moteur et tournez le bouton de l'interrupteur (25) sur "OFF".
2. Retirez la trappe d'accès ⑨.
3. Retirez le bouchon de remplissage d'huile.
4. Placez un bac à huile sous le moteur. Inclinez le générateur pour vidanger complètement l'huile.
5. Reposez le générateur sur une surface plane.

 N'inclinez pas le générateur lorsque vous ajoutez de l'huile moteur. Cela pourrait entraîner unremplissage excessif et endommager le moteur.

- Jetez l'huile moteur usagée de manière écologique (voir chapitre" Mise au rebut").

C. Remplissage d'huile moteur

Remplissez l'huile moteur neuve (voir le chapitre "Remplissage de l'huile moteur").

Huile recommandée :

Minérale SAE 30 15W40
mini (10W30 recommandée)

Capacité du carter d'huile : 0,45L

D. Réglage du carburateur

- Le carburateur est une partie vitale du moteur.
- Le réglage et l'entretien doivent être effectués par un centre de maintenance ou un atelier spécialisés.

NETTOYAGE

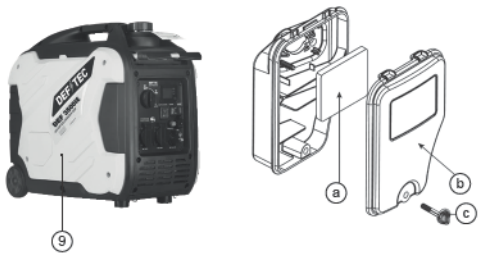
N'utilisez pas de nettoyants agressifs, de brosses à poils métalliques ou en nylon ni objets de nettoyage tranchants ou métalliques comme couteaux, spatules dures ou similaires. Ils pourraient endommager la surface.

N'utilisez pas d'eau courante ou d'autres liquides pour le nettoyage et évitez que de l'eau ne pénètre à l'intérieur du groupe électrogène.

N'utilisez pas d'appareils de nettoyage électrique.

Essuyez toutes les surfaces et tous les composants avec un chiffon légèrement humide. Utilisez une solution savonneuse douce pour humidifier le chiffon.

A. Nettoyage du filtre d'air

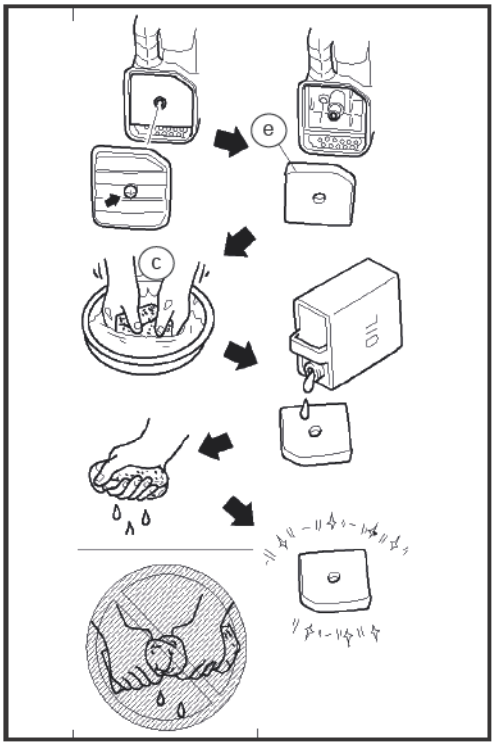


Vérifiez l'élément du filtre à air pour vous assurer qu'il est propre et en bon état.

- Retirez le couvercle latéral 9 pour entretien.
- Retirez le couvercle b et vérifiez l'état du filtre a.

• Nettoyez ou remplacez le filtre si nécessaire.

Ne faites Jamais tourner le moteur sans filtre à air. Cela entraînerait une usure prématurée du moteur à cause des polluants tels que la poussière et la saleté qui aboutissent dans le moteur en passant par le carburateur.



NOTA : N'essorez pas l'élément en mousse lorsque vous le serrez. Cela pourrait le déchirer.

• Replacez l'élément en mousse propre dans le boîtier du filtre à air.

• Installez le couvercle du boîtier du filtre à air dans sa position d'origine et serrez la vis.

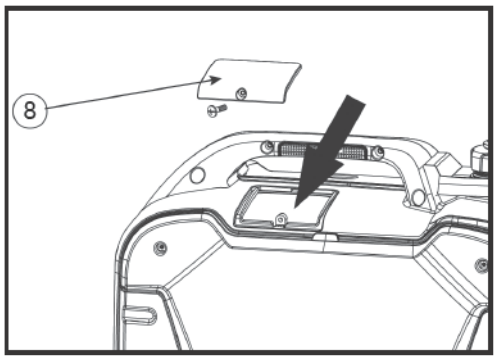
• Installez le couvercle et serrez les vis.

IMPORTANT : Le moteur ne doit jamais fonctionner sans l'élément en mousse. Une usure excessive du piston et du cylindre peut en résulter.

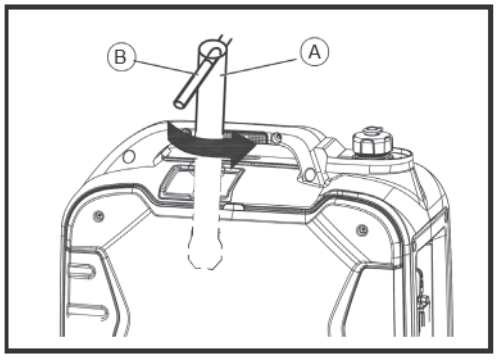
B. Nettoyage et remplacement des bougies d'allumage

• La bougie d'allumage est un composant important du moteur qui doit être vérifié périodiquement.

• Retirez le capot haut (8) .



• Retirez le capuchon de la bougie d'allumage.



• Insérez le démonte bougies (A) à travers le trou depuis l'extérieur du couvercle. Insérez le levier (B) dans l'outil et tournez-le dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour retirer la bougie.

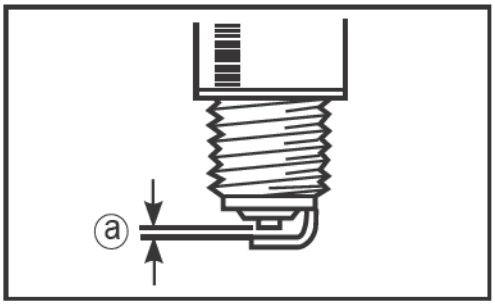
IMPORTANT : dévisser la bougie uniquement si aucune poussière ou saleté ne peut pénétrer dans l'ouverture de la bougie.

• Évaluez l'état de la bougie d'allumage :

- En cas de dépôts de suie importants sur les contacts, contactez un spécialiste ou l'adresse

de SAV du fabricant indiquée sur la carte de garantie.

- En cas de dépôts légers, nettoyez soigneusement les contacts avec une brosse en fils de cuivre.
- Si nécessaire, remplacez la bougie d'allumage par une bougie du même type : (F7RTC)
- L'écart entre les électrodes ⓐ doit être de 0,6 à 0,7 mm. Mesurez le avec une jauge et ajustez-le éventuellement avec un tournevis.



- Pour faire le remontage, vissez la bougie d'allumage à la main dans le sens horaire jusqu'en butée.
- Puis serrez la bougie d'allumage avec précaution à l'aide de la clé à bougie. Ne pas exercer une force excessive.

CONSEIL : Si une clé dynamométrique n'est pas disponible lors de l'installation, une bonne estimation du couple correct est de 1/4 à de 1/2 tour après le serrage à la main. Cependant, la bougie d'allumage doit être serrée au couple spécifié dès que possible.

- Placez le connecteur de bougie d'allumage sur la bougie d'allumage.
- Remontez le boîtier et couvercle du moteur latéral avec le boulon papillon dans l'odre inverse.

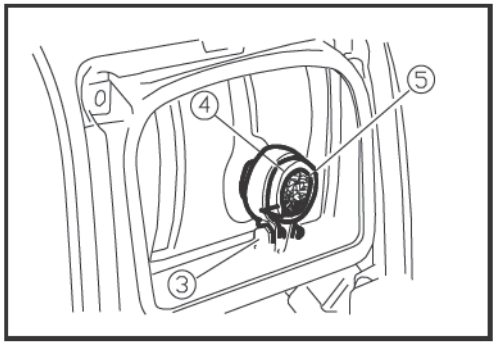
C. Nettoyage du filtre de silencieux et du pare-étincelles

IMPORTANT : le moteur et le silencieux seront très chauds après le démarrage du moteur Évitez de toucher le moteur et le silencieux lorsqu'ils sont encore chauds avec une partie de votre corps ou des vêtements pendant l'inspection ou la réparation.

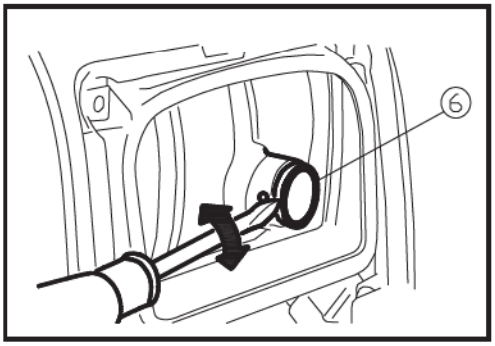
- Retirez les 6 vis Ⓥ , puis le capot arrière Ⓐ .



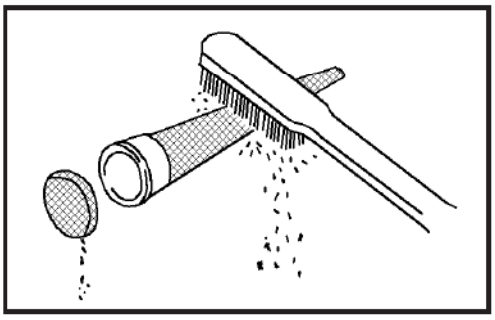
- Desserrez le boulon ③ puis retirez le capuchon du silencieux ④ , la grille du silencieux ⑤ et pare-étincelles ⑥ .



F MAINTENANCE ET TRANSPORT



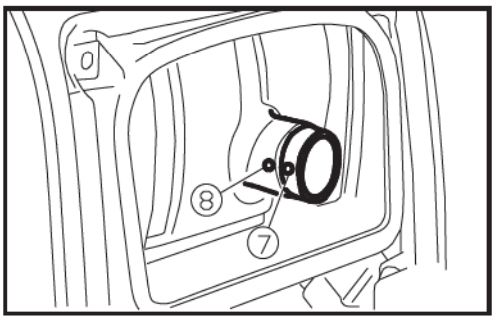
- Nettoyez les dépôts de carbone sur le tamis du silencieux et le pare-étincelles à l'aide d'une brosse métallique.
- Lors du nettoyage, utilisez légèrement la brosse métallique pour éviter d'endommager ou de rayer l'écran du silencieux et le pare-étincelles.



- Vérifiez l'écran du silencieux et le pare-étincelles. Remplacez-les s'ils sont endommagés.
- Ré-installez le pare-étincelles.

CONSEIL : Alignez l'ergot du pare-étincelles ⑦ avec le trou ⑧ du tuyau du silencieux.

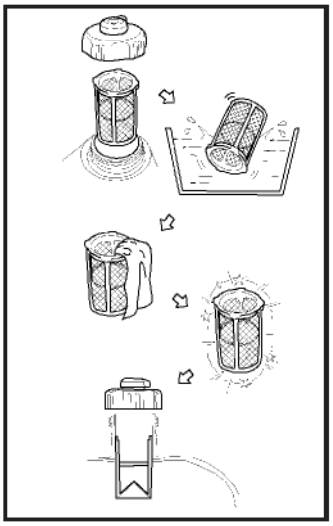
- Installez la grille du silencieux et le capuchon du silencieux.
- Installez le couvercle et serrez les vis.



C. Nettoyage du filtre de réservoir

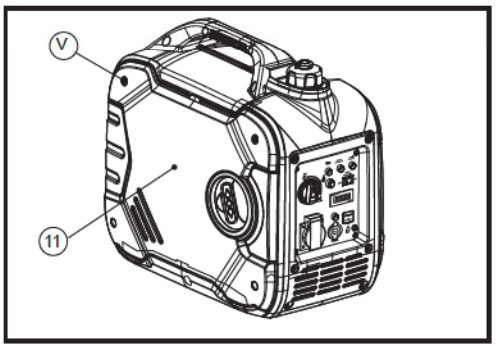
IMPORTANT : n'utilisez jamais d'essence en fumant ou à proximité d'une flamme nue.

- Retirez le bouchon du réservoir et le filtre.
- Nettoyez le filtre avec de l'essence.
- Essuyez le filtre et installez-le.
- Installez le bouchon du réservoir de carburant.

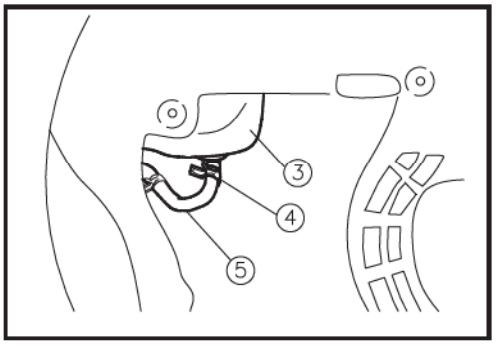


D. Nettoyage du filtre de carburant

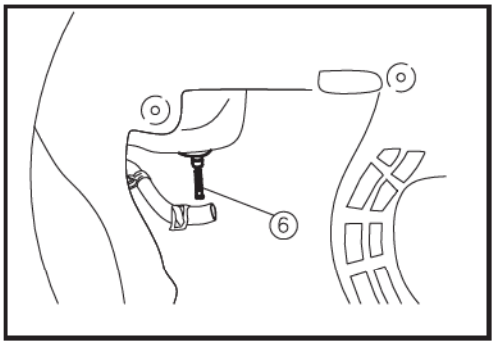
- Retirez les 4 vis Ⓥ , puis retirez le capot Ⓖ .



- Vidangez le carburant (3) .
- Tenez et remontez le collier (4) , puis retirez le tuyau (5) du réservoir.



- Retirez le filtre à carburant (6) .



- Nettoyez le filtre avec de l'essence.
- Séchez le filtre et placez-le dans son logement.
- Installez le tuyau et le collier, puis ouvrez le robinet de carburant pour vérifier s'il y a une fuite.
- Remettre en place le capot et serrez les vis.

HIVERNAGE / RANGEMENT LONGUE DURÉE

Contactez un atelier spécialisé ou votre magasin si vous n'avez pas d'expérience dans la mise hors service des groupes électrogènes. Si vous ne voulez pas utiliser le groupe électrogène pendant une période prolongée, mettez-le en hivernage. Pour ce faire, vidangez les réservoirs d'huile moteur et d'essence et préservez le moteur.

- Nettoyez le groupe électrogène
- Vidangez l'huile moteur (voir le chapitre" Vidange de l'huile moteur").
- Videz le réservoir de carburant, avec p.ex. une pompe d'aspiration adaptée (non inclus dans la livraison). Stockez-la dans une réservoir adapté.
- Retirez le connecteur de la bougie d'allumage en le tournant légèrement vers le haut.
- Dévissez la bougie dans le sens anti-horaire avec la clé à bougie.
- Versez environ 1 ml d'huile moteur dans l'orifice de la bougie d'allumage, avec apr exemple une seringue adaptée.
- Vissez la bougie d'allumage à la main dans le sens horaire jusqu'en butée.
- Serrez la bougie d'allumage avec précaution à l'aide de la clé à bougie. Ne pas exercer une force excessive.
- Tirez la poignée lentement deux à trois fois.
- Replacez le connecteur de la bougie d'allumage.

STOCKAGE

Dans la mesure du possible, démarrer le groupe électrogène une fois par mois et le faire fonctionner pendant au moins 15 minutes.

Stocker le groupe électrogène dans un endroit à l'abri de la poussière, de la saleté, de l'humidité et du gel.

Ne branchez aucun appareil électrique pendant le stockage.

F MAINTENANCE ET TRANSPORT

TRANSPORT

Laissez refroidir le groupe électrogène avant le transport.

Portez des gants de protection lors du transport du groupe électrogène.

Porter des chaussures robustes, par exemple des chaussures de sécurité, lors du transport du groupe électrogène.

Soulevez le groupe électrogène uniquement à l'aide de la poignée de transport prévue.

Ne transportez le groupe électrogène qu'avec le robinet de carburant fermé.

Éteignez les appareils électriques pendant le transport et débranchez les prises secteur du groupe électrogène.

A. Porter le groupe électrogène

Dévisser la bougie uniquement si aucune poussière ou saleté ne peut pénétrer dans l'ouverture de la bougie.

- Saisissez le groupe électrogène sur la poignée de transport prévue à cet effet avec les deux mains.
- Soulevez horizontalement le groupe électrogène.
- Portez avec précautions le groupe électrogène vers le lieu souhaité.
- Faites attention à la position de vos pieds et posez le groupe électrogène avec précaution.

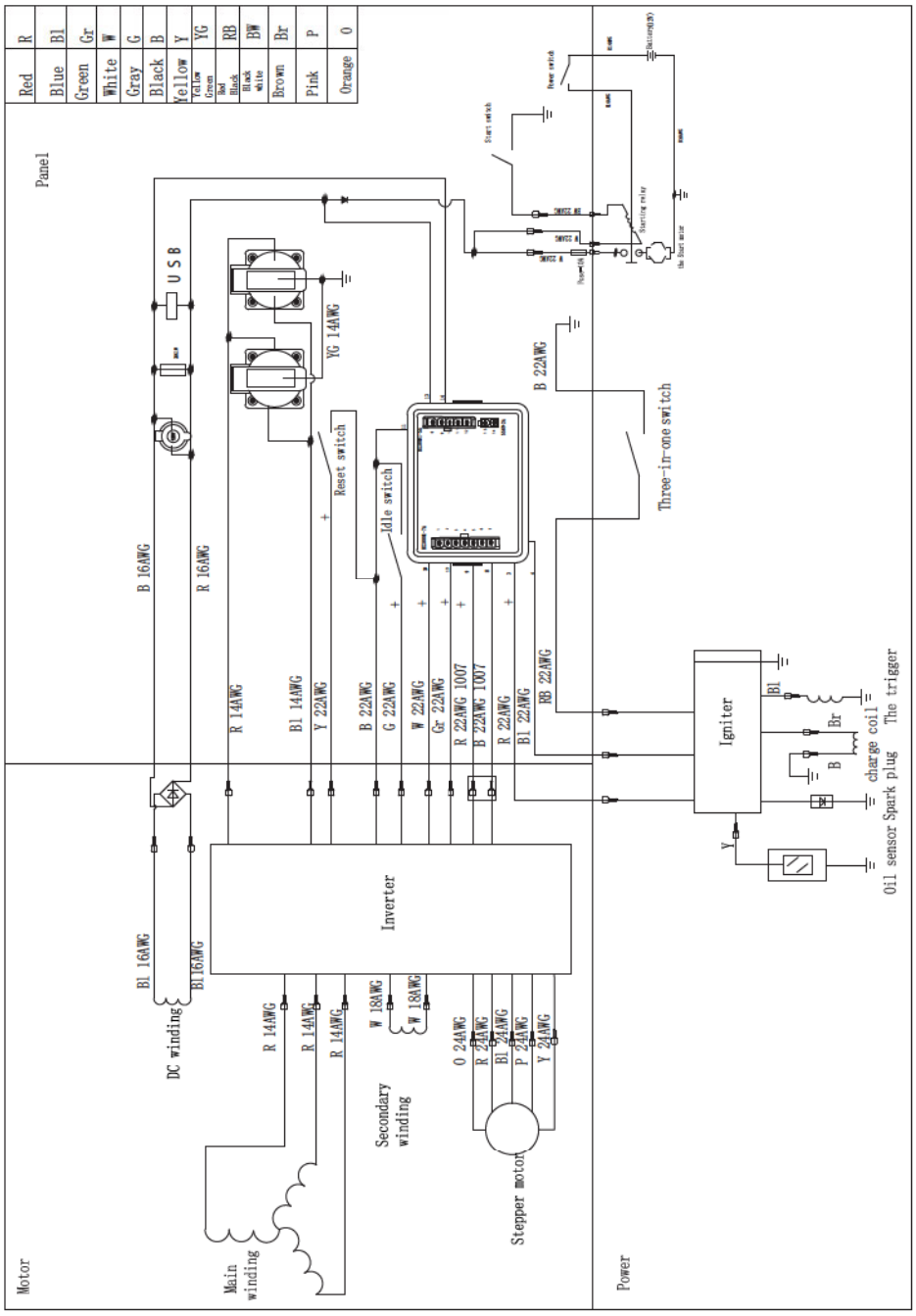
B. Transporter le groupe électrogène dans un véhicule

- Sécurisez le groupe électrogène contre tout glissement.
- Protégez le groupe électrogène contre les objets qui pourraient tomber ou glisser sur ou contre le groupe électrogène dans le véhicule.

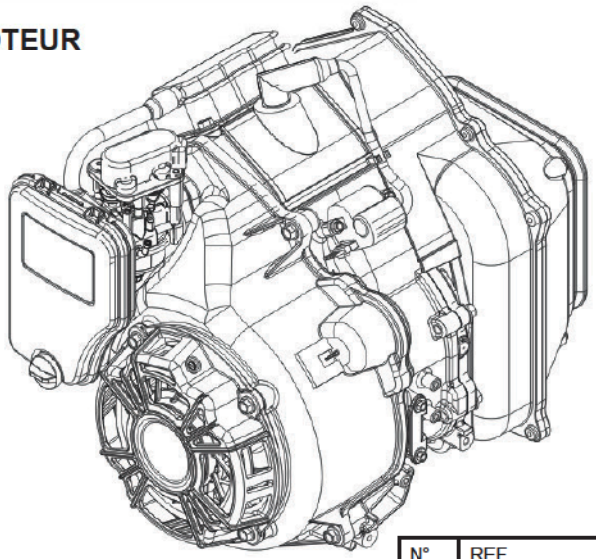
RÉSOLUTION DES PROBLÈMES

Panne / constat	Cause	Résolution
Le groupe électrogène ne démarre pas.	Il n'y a pas d'essence dans le réservoir.	Remplir d'essence (voir le chapitre" Remplissage de l'essence").
	Le filtre de carburant est encrassé ou obstrué	Nettoyez le filtre.
	L'alimentation en carburant est défaillante.	Contacter le SAV de votre magasin ou un réparateur agrée
	La bougie est sale ou usée.	Nettoyez la bougie ou remplacez-la (voir le chapitre" Nettoyage et remplacement de la bougie").
	Le filtre à air est obstrué	Nettoyez le filtre à air (voir le chapitre" Nettoyage du filtre à air").
	Le niveau d'huile est insuffisant	Faite le niveau d'huile.
	La bougie d'allumage encrassée ou défectueuse	Contrôler la bougie d'allumage, la nettoyer ou la changer si besoin.
	Le groupe électrogène est défectueux.	Contacter le SAV de votre magasin ou un réparateur agrée
Le groupe électrogène ne fournit pas ou trop peu d'alimentation électrique.	Le mode Eco est activé.	Mettre l'interrupteur «MODE ECO» ⑯ sur OFF
	Disjoncteur 230 V AC défectueux	Remplacez le disjoncteur par un disjoncteur équivalent.
	Disjoncteur 12 V DC non enclanché ou défectueux	Enclmanchez ou remplacez le disjoncteur par un disjoncteur équivalent.
	Le groupe électrogène est défectueux.	Contacter le SAV de votre magasin ou un réparateur agrée
	Puissance demandée trop élevée	Vérifier si l'appareil branché ne dépasse pas la capacité du groupe électrogène (attention aux coefficient de démarrage). Si le problème persite contacter votre revendeur
Puissance en sortie trop faible ou trop élevée	Vitesse du moteur incorrecte	Contacter le SAV de votre magasin ou un réparateur agrée
Des bruits, vibrations ou odeurs inhabituels se produisent pendant le fonctionnement du groupe électrogène.	Le groupe électrogène est défectueux.	Contacter le SAV de votre magasin ou un réparateur agrée

F SCHÉMA ELECTRIQUE

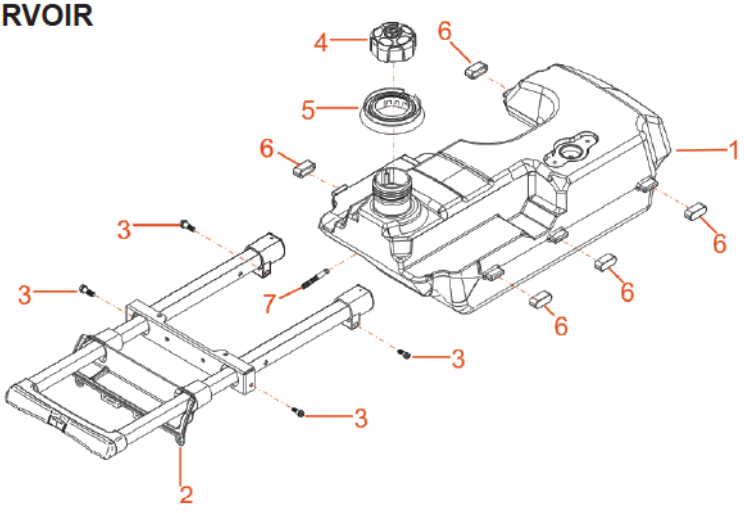


1. MOTEUR



N°	REF.	DÉSIGNATION	NB
1	G160IEFVJS002	Moteur - GK160-VI	1

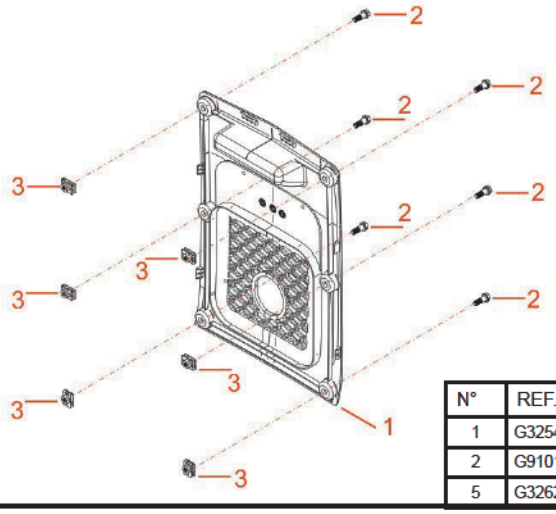
2. RÉSERVOIR



	REF.	DÉSIGNATION	NB				
1	G1679G3903000	Réservoir	1	4	G1685G1301000	Bouchon de réservoir	1
2	G3618G3901000	Poignée rétractable	1	5	G3215G3901000	Jauge de carburant	1
3	G9101G1304000	Vis de fixation	4	6	G9069G1301000	Bague	5
				7	G3214G1301000	Filtre	1

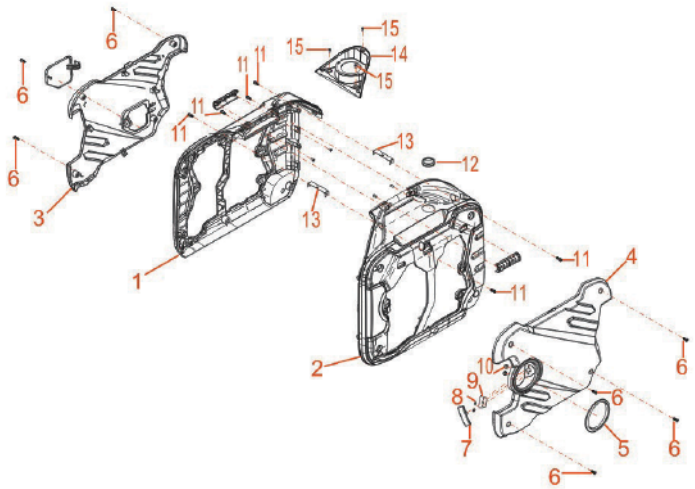
F VUES ÉCLATÉES / LISTES DES PIÈCES

3. COUVERCLE DU SILENCIEUX



N°	REF.	DÉSIGNATION	NB
1	G3254G1301000	Couvercle latéral du silencieux	1
2	G9101G1304000	Vis	6
5	G3262G1301000	Rondelle	6

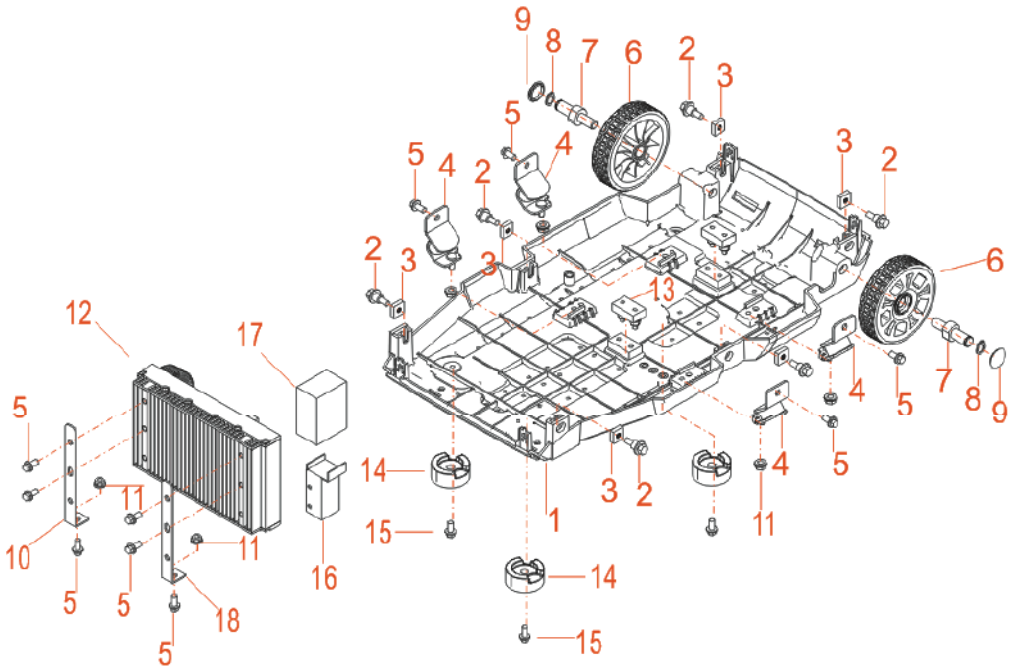
4. COQUE



	REF.	DÉSIGNATION	NB
1	G3229G3901000	Coque gauche	1
2	G3234G3901000	Coque droite	1
3	G3240G3902Y40	Couvercle gauche	1
4	G3246G3902Y40	Couvercle droit	1
5	G3245G1301000	Joint	1
6	G9101G1301000	Vis	6
7	G3208G1301000	Poignée	1

8	G900904012010	Ecrou	2
9	G3202G1301000	Boulon	1
10	G900404000010	Vis	2
11	G9101G1304000	Vis	8
12	G3621G1405000	Bouchon	1
13	G1144G3902000	Support	2
14	G1142G3902000	Capot de maintenance	1
15	G901004016010	Ecrou	3

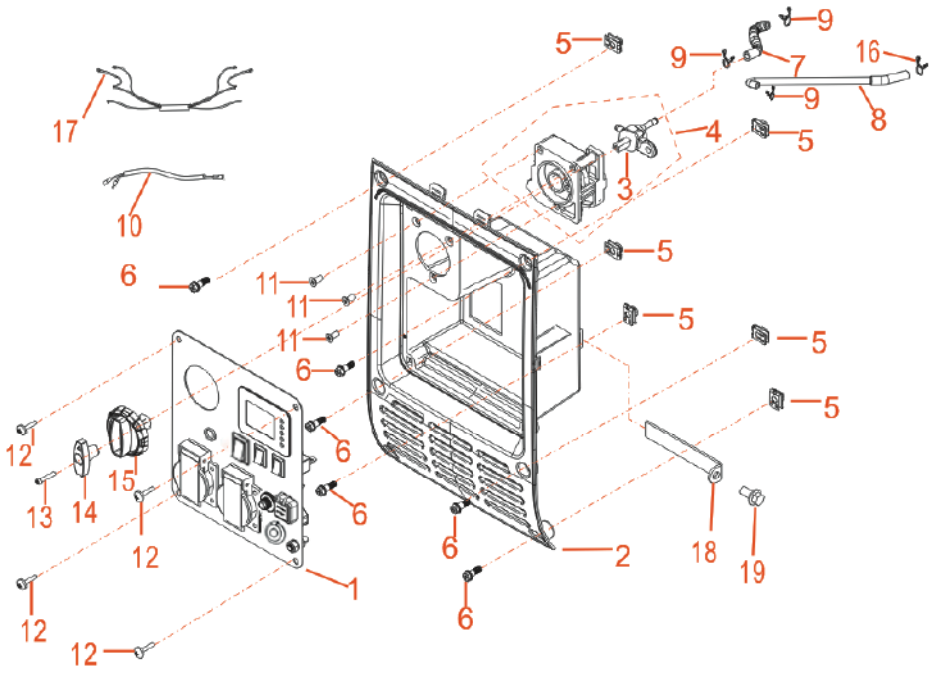
5. SUPPORT ET BASE INFERIEURE



	REF.	DÉSIGNATION	NB
1	G3227G3902000	Base inférieure	1
2	G9101G1301000	Boulon	6
3	G9013G1301010	Ecroiu carré	6
4	G3610G3101000	Silent block	4
5	G900106012010	Boulon	10
6	G3633G3901000	Roues	2
7	G3631G3901040	Axes	2
8	G3262G1401000	Rondelle	2
9	G9069G3901000	Circlip - bague de maintien	2

10	G3216G3102000	Support	1
11	G900406000010	Ecrou	6
12	G3305G3108000	Inverter	1
13	G3228G1302000	Support	2
14	G3613G3101000	Siège amortisseur	3
15	G900106016010	Boulon	3
16	G3115G3101H20	Support de batterie	1
17	G3110G3101000	Batterie	1
18	G3216G3103000	Support inverter	1

6. TABLEAU DE COMMANDE



	REF.	DÉSIGNATION	NB
1	G3570G3917H20	Panneau de commande	1
2	G3590G3901000	Coque support du panneau	1
3	G3002G1301000	Interrupteur de carburant	1
4	G1521G1405H20	Ensemble de commande	1
5	G9014G1301010	Écrous de serrage	6
6	G9101G1304000	Boulons	6
7	G9068G3101000	Durite	1
8	G9068G3104000	Durite	1
9	G9067G0101000	Collier de serrage	3

10	G3290G3107000	Faisceau électrique	1
11	G901004016010	Vis	3
12	G901505012040	Vis + rondelle	4
13	G900904020010	Vis	1
14	G1142G3203I10	Clips avant commutateur	1
15	G3575G3201000	Commutateur	1
16	G9067G0101000	Collier de serrage	1
17	G3290G3108000	Faisceau électrique	1
18	G3640G3101H20	Support	1
19	G901505012040	Vis + rondelle	1

GARANTIE F

- Ce groupe est garanti 2 ans ou 1000 heures de travail, soit un maximum de 2 h 30 par jour ou 84 h par mois. En cas de depassement, la garantie pourra etre dénonçée (voir encadré sur cette même page).
- Cette garantie couvre toutes les défaillances matérielles ou de fabrication, elle n'inclut pas : les défauts dus à l'usure normale des pièces, telles que les roulements, les charbons, les câbles , le lançeur, la bougie, les roues , le filtre a air, le bouchon essence reservoir , le bouton pompe d'amorçage, les dommages ou les défauts résultant d'une utilisation excessive d'accidents ou de modification : ni les coûts de transport.
- Ce groupe, est réservé a un usage domestique pour particuliers. Groupe déstiné principalement aux Loisirs ou raccords appareils electriques sensibles pour remplacer une arrivée EDF. Groupe non compatible avec Poste a souder, Meuleuse ou perforateur electrique. Groupe non déstiné a une utilisation intensive type : forains, camions "type pizza", marchés, artisans, loueurs, appareil médical, recharge batteries panneaux photovoltaiques…)
- Nous nous réservons le droit de rejeter toute réclamation dans le cas où l'achat ne peut être vérifié ni lorsqu'il est évident que le produit n'a pas été correctement entretenu. (Nettoyage des orifices de ventilations, entretien régulier des balais de charbon, mauvaise qualité d'essence…)
- Votre ticket d'achat doit être conservé comme preuve de date d'achat.
- Votre appareil non démonté doit être renvoyé à votre revendeur dans un état de propreté acceptable, dans son emballage d'origine accompagné de votre preuve d'achat.

- **Nos groupes sont réservés à des usages domestiques pour particuliers et non prévus pour des utilisations artisanales ou professionnelles.**
- **Groupes destinés à remplacer provisoirement des besoins électriques en cas de coupures EDF. En aucun cas ces groupes ne doivent alimenter une installation fixe permanente (alimentation d'une maison en continu). Ces groupes ne sont pas destinés à des utilisations intensives. Nous déclinons toute responsabilité en cas de détérioration d'un produit ou installation en amont non compatible avec nos groupes. L'entretien et la vidange des produits devront également être scrupuleusement respectés selon la notice jointe avec le groupe.**

DEFITEC

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ UE

La société DOMAC déclare que le produit mentionné ci-dessous :

GROUPE ELECTROGÈNE DEF 3500IE

est conforme aux exigences des directives européennes suivantes :

2023/1230/UE : sécurité machines
2016/1628/UE : Emissions polluantes
2014/30/UE : Compatibilité électro magnetique
2011/65/UE & 2017/2102/UE : RoHS et DEEE
2025/40/UE Emballages et déchets d'emballages (PPWR)
2000/14/CE & 2005/88/EC : Emissions sonores

et évalués selon les normes applicables en vigueur sivantes :

NF EN ISO 8528-13:2016 : Groupes électrogènes entrainés par moteurs alternatifs à combustion interne – sécurité

NF ISO 8528(1et 2):2018 + NF ISO 8528-3:2021 + NF ISO 8528(4 et 6):2005 + NF ISO 8528-5:2019 + NF ISO 8528-7:2017 + NF ISO 8528-8:2016 : Groupes électrogènes à courant alternatif entraînés par moteurs alternatifs à combustion interne

NF ISO 3744:2012 : Détermination des niveaux de puissance acoustique

NF EN 55012:2008 / A1:2009 : Véhicules, bateaux et moteurs à combustion interne - Caractéristiques de perturbation radioélectrique - Limites et méthodes de mesure pour la protection des récepteurs extérieurs

EN IEC 61000-6-1:2019 : Compatibilité électromagnétique

Réf	Procédure de mise en conformité à la directive 2000/14/CE : annexe VI. Références de l'organisme notifié :	Puissance assignée COP	Niveau de puissance acoustique mesuré LWAm :	Niveau de puissance acoustique garanti **LWAg :**	Numéros de lots
DEF 3500iE	*TÜV Rheinland LGA Products GmbH Tillystraße 2 D 90431 Nümberg - Deutschland*	*3,2 kW*	*91 dB(A)*	***92 dB(A)***	*xxxx à xxxxx*

Dossiers techniques disponibles
auprès de Monsieur Patrice LE PONNER

Vierzon 01/01/2027

Marylène PATTARD
Directrice Générale - General Manager

CE

importé par :

DOMAC
53, route de Foëcy - Zi des Forges
18100 VIERZON - France
info-contact@domac.fr

FR 22 PAP

Made in PRC